# CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J16 ET CRITÉRIUM AVIRON PARTAGÉ



## **SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2019**

## 1. CALENDRIER

Lundi 20 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA

• Vendredi 07 juin 14h00 clôture des inscriptions

17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

## 2. ÉPREUVES

J16 – distance de course : 1 500 m						
1	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur	10 J16H	H1x 1 rameur en couple		
2	J16F2x	2 rameuses en couple	11 J16F	H4- 4 rameurs en pointe sans barreur		
3	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	12 J16H	H4x 4 rameurs en couple		
4	J16F1x	1 rameuse en couple	13 J16H	H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur		
5	J16F4x	4 rameuses en couple	110 animan mantané diatana da assuras 1 500 m			
6	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur		B aviron partagé – distance de course : 1 500 m		
7	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur		<ul> <li>27 J18M2x 2 en couple mixte (1 homme et 1 femme)</li> <li>1 des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3,</li> <li>l'autre doit être valide</li> </ul>		
8	J16H2x	2 rameurs en couple				
9	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	l'aut			

## 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### **Participation**

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

#### Équipages des épreuves J16

Les rameurs participant aux championnats J16 (rameurs J15 et J16) doivent être titulaires du brevet d'aviron d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La possession d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16.

## Équipages de l'épreuve J18 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide. Le rameur valide est autorisé à participer à une autre épreuve du championnat interrégional.

Cette épreuve du Critérium aviron partagé est courue uniquement au niveau de la zone.

### Engagements aux championnats interrégionaux

Les clubs font leurs engagements aux championnats interrégionaux qualificatifs pour les championnats de France sur l'intranet fédéral.

## Engagements aux championnats de France junior (J16)

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux:

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

#### Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France junior et senior moins de 23 ans sont organisées par chacune des quatre zones :

Zone Nord-Est: Vieilles-Forges
Zone Nord-Ouest: Mantes-la-Jolie
Zone Sud-Est: Mâcon

• Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

#### 4. PROGRAMME

 $Les programmes \ des \ champion nats \ interrégion aux \ sont \ envoyés \ aux \ clubs \ par \ les \ organisateurs.$